

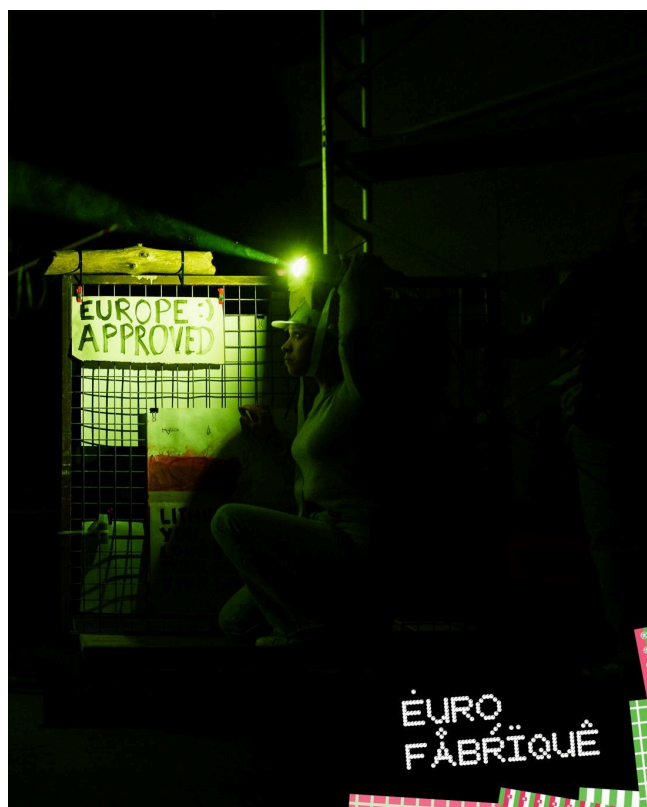
## Bilan d'activités 2024

### L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art

L'ANdÉA fédère, depuis près de 30 ans, 45 écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture, implantées en métropole et en Outre-Mer, sur 60 sites. Cette communauté dans sa diversité (étudiants, enseignants, personnels administratifs, techniciens) travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et de réunions métiers sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs.

Les écoles supérieures d'art et de design publiques forment environ 12.000 étudiant-e-s chaque année et délivrent des diplômes de grade Licence (DNA – diplôme national d'art) et de grade Master (DNSEP – diplôme national supérieur d'expression plastique), proposent des 3es cycles et des post-diplômes professionnels. Héritières d'une tradition séculaire, elles conjuguent une multiplicité de savoir-faire historiques, traditionnels et innovants, alimentent la recherche contemporaine et sont au cœur du monde de l'art et des milieux du design. Elles sont inscrites dans des réseaux internationaux d'envergure, au cœur des mobilités Erasmus+ et portent des partenariats avec de nombreuses structures européennes.

L'ANdÉA est une plate-forme de réflexion, force de propositions et d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur public de la création par la création. L'association entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, faisant valoir les valeurs du service public, et propose un modèle émancipateur où l'éducation et la créativité participent des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance Enfin, l'ANdÉA se positionne comme le réseau des écoles d'art en transition - les écoles d'art sont en effet des espaces-temps d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales.



**2024 fut une année riche d'événements collectifs et de travaux de concertation sur l'évolution des cursus et des diplômes. Les priorités ont été celles-ci :**

- ★ Préserver un réseau uni et solidaire
- ★ Maintenir un dialogue constructif et exigeant avec le ministère de la Culture et les collectivités territoriales
- ★ Initier un travail de filière avec les réseaux des arts plastiques et du design
- ★ Poursuivre l'internationalisation des écoles
- ★ Réformer les statuts de notre association pour une clarification de son fonctionnement et une ouverture claire à toutes et à tous dans les écoles



**action 1**  
**l'animation de la communauté**

**action 2**  
**une mobilisation pour le réseau**

**action 3**  
**la consolidation des réseaux européens et internationaux**

## ACTION 1 L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

L'objet principal de l'ANdEA est la mise en réseau elle-même des établissements et de concourir au bon développement de l'enseignement supérieur public de la création et de l'émergence artistique, à travers une communauté vivante, informée, réactive, et qui soit force de propositions. L'animation du réseau s'appuie sur une communication interne autour du projet commun, sur des groupes de travail et la mutualisation de ressources permettant une démarche collaborative et solidaire.

### A. Faire vivre l'agora des écoles d'art

---

#### La vie de la communauté et des instances

---

- ★ Mise en réseau des écoles au sein de l'**assemblée générale** de l'ANdEA et des séminaires de toute la communauté (personnels administratifs, techniciens, enseignants, étudiants)  
3 assemblées générales en 2024 :
  - le 2 avril aux Beaux-arts de Paris
  - le 20 juin en visioconférence (AG Extra ordinaire)
  - le 27 novembre à Clermont-Ferrand
- ★ **Les commissions thématiques** : lieux de brainstorming, de débat et des remontées de terrain, ouvertes à tous. Les commissions rapportent au conseil d'administration et mettent en œuvre les chantiers et projets qu'elles portent, si besoin dans le cadre de groupes de travail *ad hoc*.
- ★ **Deux séminaires annuels** : chaque année l'ANdEA réunit la communauté dans le cadre de deux séminaires, occasion de mise en commun, d'échanges, de prospective et de convivialité. Ateliers, plénières et réunions sectorielles permettent à la communauté d'échanger autour des grands dossiers et de l'actualité du secteur, mais aussi de partager les bonnes pratiques, de se concerter et de collaborer autour de projets. Les séminaires complètent les groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année.
  - **Séminaire de printemps aux Beaux-Arts de Paris le 2 avril 2024**
  - **Séminaire d'automne à l'Esa Clermont Métropole les 26-28 novembre 2024**
- ★ Réunions mensuelles du **conseil d'administration**.



Depuis plusieurs années nous avons le projet de réexaminer les statuts de notre association pour préciser ou clarifier certaines dispositions mais aussi pour qu'ils soient plus explicites et plus en phase avec ce qu'est l'ANdEA aujourd'hui. Le conseil d'administration avait soumis une proposition en novembre 2023. L'assemblée générale extraordinaire avait alors décidé de repousser le vote et de mettre en place un groupe de travail pour que certains points y soient questionnés de manière plus approfondie.

Ce groupe de travail, composé de volontaires, s'est réuni à plusieurs reprises : **Judith Quentel, David-Michael Clarke, Isabelle Carlier, Hervé Alexandre, Bernhard Rüdiger, Arnaud Stinès, Marc Monjou, Florian Bulou-Fezard et Nathalie Poisson-Cogez.**

Le texte a été entièrement remanié mais les statuts restent pour l'essentiel sur des dispositions identiques. On conserve le principe de l'ANdEA agora qui écrase les différences entre les envergures d'écoles et entre les catégories de représentants : chacun au sein de l'AG conserve toujours une voix identique - tout le monde vote pour tout, aucun fonctionnement par collège n'a été ajouté et le nombre de représentants par école n'est pas fonction de son envergure. On conserve également le fonctionnement classique d'une association et des statuts très ouverts sur des types de gouvernance variés : une gouvernance par l'AG qui délègue l'administration quotidienne de l'association au CA, lequel est libre ensuite d'imaginer une gouvernance (coprésidence ou non, vice-présidences, etc.).

### Modifications d'ordre général :

- ★ Clarifier le fait que l'association est ouverte à tous dans les écoles ;
- ★ Donner une place au CA à l'ensemble des métiers ;
- ★ Expliciter la notion de liberté d'association : adhérer à l'ANdEA est un acte volontaire ;
- ★ Préciser qu'il s'agit d'une association d'établissements, de personnes morales (ce sont les écoles qui adhèrent et qui paient les cotisations) - représentées par des personnes physiques qui se choisissent librement entre elles au sein de chaque école ;
- ★ Expliciter la mise en réseau effective des présidents d'établissements et la réunion régulière de la conférence des présidents : ils deviennent membres associés de droit, sans droit de vote ni d'éligibilité ;
- ★ Ajouter un principe de confidentialité *prima facie* pour l'ensemble des membres et tous les participants à nos activités ;
- ★ Un renforcement du quorum des AG extraordinaires lorsqu'elles statuent sur la dissolution de l'association, sa fusion ou son union à d'autres organismes, et la création d'un quorum de la moitié +1 pour les autres AG extraordinaires, qui modifient les statuts par exemple.



### Assemblée générale / directeurs et directrices :

- ★ On a nommé "membres de droit" les seuls directeurs généraux des établissements. *Prima facie* les directeurs de sites et les directeurs des départements "écoles d'art" au sein d'établissements mixtes relèvent de la catégorie des "autres personnels" : s'ils veulent appartenir à l'AG de l'ANdEA ils doivent se présenter dans chaque école aux côtés des autres candidats intéressés qui sont des personnels administratifs, techniques et pédagogiques (non professeurs) ;
- ★ Les directeurs généraux d'écoles mixtes (de type MOCO, INSEAMM, isdaT, Villa Arson...) peuvent, s'ils le souhaitent, déléguer leur place au directeur du département "école d'art" de leur établissement.

### Assemblée générale / autres représentants :

- ★ Pour acter le principe d'égalité et d'équité entre les écoles, un nombre maximum de représentants par école a été déterminé. Le nombre maximum de représentants par école a été fixé à : 5 professeurs, 5 étudiants et 7 autres personnels (techniciens, assistants, personnels administratifs, culturels, de direction) ;
- ★ Les écoles s'engagent à communiquer en interne sur ANdEA, à déterminer le nombre de représentants et à organiser des élections ;
- ★ En adhérant, les écoles acceptent la philosophie de l'association et permettent aux membres et plus largement à leurs équipes de participer à nos activités ;
- ★ Les personnes se choisissent entre elles dans chaque établissement et dans chaque catégorie (professeurs, étudiants, autres personnels) et elles adhèrent volontairement ;
- ★ La durée du mandat des membres de l'AG est restée identique : 3 ans renouvelable. La qualité de membre se perd lorsque la personne cesse ses fonctions au sein de son école.

### Conseil d'administration :

- ★ Il n'est pas admis que plus de 2 membres relèvent d'une même école ;
- ★ Les membres sortants sont rééligibles dans la limite de 3 mandats consécutifs ;
- ★ Un membre qui quitte ses fonctions dans son école perd *ipso facto* son siège au CA ;
- ★ Le CA élit par défaut le bureau à bulletin secret ;

- ★ Les membres du CA doivent respecter un engagement minimal (participation aux activités) ;
- ★ Il se compose comme suit : 7 directeurs·rices généraux ou leurs représentants mandatés, 5 professeur·es, 2 étudiant·es, 3 autres personnels de direction, administratifs, techniques, pédagogiques, culturels ;
- ★ Cette nouvelle composition vise à élargir et à rendre plus inclusive la participation, notamment pour les techniciens et les assistants, de l'ensemble des métiers au CA. Tout en recherchant un équilibre, les statuts conservent malgré tout une part importante de directeurs et de professeurs ;
- ★ Ajouter dans les charges du CA la responsabilité des ressources humaines et la lutte contre les violences et discriminations en son sein et pour les salariés.

Les nouveaux statuts ont été adoptés en AG extraordinaire le 20 juin 2024.

## La communauté étudiante

---



**Valentina Mésa-Gomez**, représentante étudiante au conseil d'administration, a pris le relais de **Cosimo Macagno** pour faire le lien entre les étudiants et faire vivre une communauté étudiante au niveau national :

- ★ activation des réseaux sociaux
- ★ création d'un compte dédié sur Instagram @lecartel\_ecolesdart
- ★ envoi d'un questionnaire aux étudiants pour recenser leurs questionnements et initiatives...

Ont pu notamment être recensés les réflexions suivantes :

- ★ Les étudiants sont nombreux à penser qu'un parcours d'études de type prépa est bénéfique avant d'entrer en école d'art et un facteur de réussite.
- ★ Un objectif de parité pendant les bilans devrait être plus généralisé.
- ★ En termes d'inclusion, l'accessibilité matérielle et pédagogique des personnes en situation de handicap devrait être l'objectif numéro 1 : moins de grands discours et plus d'action.
- ★ Comment lutter contre les vols et les actes de vandalisme qui sont régulièrement souvent recensés ?
- ★ Comment garantir un climat social serein et respectueux des points de vue de chacun ?
- ★ Demandes récurrentes d'avoir le remplacement des cours annulés, plus d'encadrement, plus d'enseignements techniques et plus de considération pour les techniciens, plus de collectif et moins d'individualisme.

## Les réseaux métiers

---

- ★ Listes de discussion et réunions "métiers" : **président-e-s, enseignant-e-s, directions, administrateurs, études, responsables recherche, international, assistant-e-s et technicien-ne-s, communication, informatique, formation continue, référent-e-s Parcoursup, relations aux entreprises, égalité, professionnalisation.**
- ★ Collecte et partage de ressources et de données (indicateurs, pratiques, modèles de documents...), échanges d'expériences, mutualisation et solidarité entre établissements, montée en compétence des agents, notamment les nouveaux entrants dans les équipes.

## Une équipe et des outils de partage

---

**Maud Le Garzic Vieira Contim**, coordinatrice  
**Alice Brunot**, chargée de développement des partenariats et programmes européens

**/// RECRUTEMENT**  
 de **Maïa Sert** au 1er janvier 2025 à la suite du départ d'Alice Brunot //

## B. Travailler ensemble aux dossiers prioritaires

### Etudes

dossiers suivis par Ulrika Byttner, Judith Quentel, Arnaud Stinès et David-Michael Clarke

#### ★ **Modification de l'arrêté des études**

A la suite d'un groupe de travail de la DGCA qui avait produit fin 2023 une proposition de modification de l'arrêté des études des DNA et DNSEP, l'ANdEA avait demandé que la communauté pédagogique soit consultée et que la réflexion prenne plus de temps. Après des échanges avec les directions et directions des études et une présentation lors d'un séminaire de l'ANdEA, après la production d'une note synthétisant les retours des équipes pédagogiques (14 écoles avaient répondu), un groupe de travail ouvert à tous s'est réuni à plusieurs reprises, avec les représentants de la DGCA (Didier Brunaux, Pascal Murgier et Estelle Pagès) :

**7 juin 2024** : Qu'est-ce que les enseignements de professionnalisation ? Quelle répartition des ects ?

**17 juin** : Prépas, concours d'entrée, L1

**18 juin** : Bilan, soutenances, contrôle continu

**1er octobre** : La dénomination des diplômes et des cursus

**8 octobre** : Les grilles et critères de notation des jurys de diplômes au regard des compétences attendues

**15 octobre** : La question des soutenances

**15 novembre** : Retour et approfondissements sur les séances antérieures

**27 novembre** à Clermont-Ferrand : Point d'étape

**20 janvier 2025** : Échange sur la dénomination des diplômes et des options au sein des écoles option communication

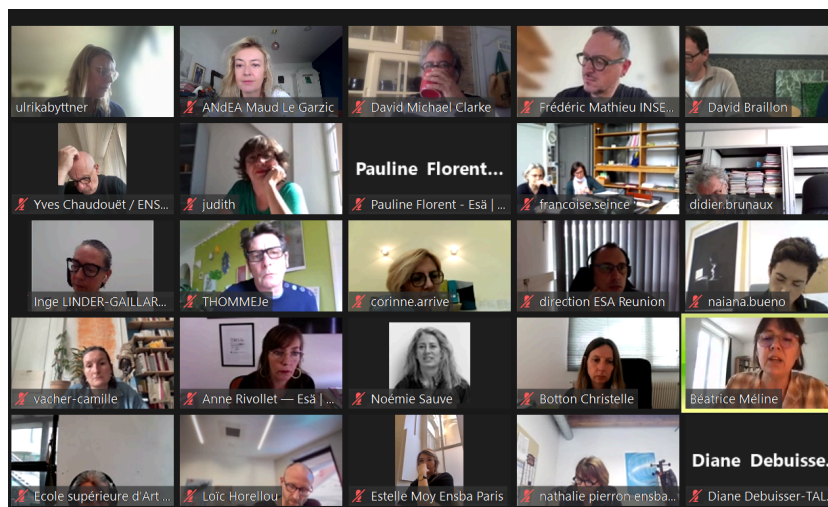
**14 février** : Échange sur la dénomination des diplômes entre écoles communication et design graphique

**6 mars** : Travail autour d'une synthèse

**27 mars** : Réunion avec la DGCA autour de la synthèse

Une soixantaine de personnes ont pris part au groupe, avec un noyau d'une vingtaine investies sur la durée.

★ **VAE** : Partage des écoles centres VAE au sujet des implications de l'application du nouveau décret en collaboration avec l'Anescas, réunions avec la DG2TDC, production d'une note transmise au ministère de la Culture



★ **Alternance** : Partage sur les actions de professionnalisation/insertion et l'expérimentation de l'**alternance**, réunion avec le ministère de la Culture sur l'alternance

★ **Classes préparatoires** : échange avec l'Appéa sur les travaux du ministère au sujet de l'évolution des classes préparatoires. Le ministère a réalisé un rapport sur les prépas publiques et privées (effectué par Sandrine Mahieu), rapport qui n'a pas été diffusé. Seule une courte synthèse est disponible.

★ **Filière** : Travaux de filière avec les réseaux Appéa et Anéat, réflexion sur l'organisation d'**assises** en 2025.

★ **Commission design** : relance.

### Recherche

dossiers suivis par Arnaud Stinès, Morgan Labar et Caroline Zahnd

★ Bilan et prospective à partir des réponses à la consultation des étudiants et diplômés de 3e cycle

★ Echanges autour de la participation des écoles et des professeurs chercheurs à l'édition 2024 de AD-rec art design recherche conférence, *limit no limit* organisée en janvier 2024

dossiers suivis par Cédric Loire, Ulrika Byttner, Philippe Terrier-Hermann et Isabelle Carlier

- ★ Participation aux réunions de la DG2TDC (5 avril, 26 avril, 31 mai) autour de la **stratégie du ministère de la Culture pour son enseignement supérieur** et production de notes et commentaires sur les versions.
- ★ Suivi des travaux de Pierre Oudart sur les écoles territoriales (réunions les 14 février et 6 novembre) : rien d'effectif à ce jour.
- ★ **Temps de travail et calendriers pédagogiques** : 2 sessions internes d'information et de partage entre directeurs et administrateurs des écoles territoriales ont été organisées en partenariat avec l'ebabx sur un rappel de la réglementation et de la jurisprudence pour amener les établissements à mieux élaborer et justifier les projets de service. Un groupe de travail ouvert à tous sera lancé en 2025 sur les bonnes pratiques RH.

## International

---

dossiers suivis par Stéphane Sauzedde, David-Michael Clarke et Philippe Terrier-Hermann

- ★ S'outiller collectivement pour des stratégies internationales soutenables et faciliter davantage de **mutualisation** entre les écoles, en particulier une mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les deux saisons culturelles croisées annoncées.
- ★ Approfondir les réflexions autour de l'international de **proximité** et nos compétences **d'accueil**.

## Transitions

---

dossiers suivis par Morgan Labar, Isabelle Carlier et David-Michael Clarke

- ★ **La création à l'heure de la décroissance** : Partage et réflexion sur la création et l'enseignement de la création à l'heure de la décroissance et de l'épuisement des ressources : comment imaginer des pratiques soutenables qui ne brident pas la création et comment projeter, pour un artiste ou un designer en devenir, l'acte de créer entre liberté et contraintes.
- ★ **Égalité et inclusion** : reprise des échanges à partir de l'état des lieux sur la mise en place des protocoles égalité, échanges sur le bien-être et projet de mise à jour de la charte de l'ANdEA sur les discriminations.
- ★ **Mobilité des enseignants au sein du réseau** : réflexion pour une information sur les droits (à la suite de la consultation juridique sur un projet de dispositif), voire un dispositif de partage des initiatives.

## C. Deux séminaires annuels

---

SÉMINAIRE DE PRINTEMPS le 2 avril 2024 - Beaux-arts de Paris

---

151 participants

### Commissions en parallèle

#### Commission Etudes

La commission s'est articulée autour de deux moments :

- un point d'information à la suite de la journée professionnelle organisée par l'Anéat et l'Appéa à laquelle l'ANdEA était conviée le 22 mars ;
- un point d'étape sur le projet d'évolution de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation des études DNA et DNSEP, en présence de Didier Brunaux, Pascal Murgier et Estelle Pagès (DGCA - ministère de la Culture), qui avaient reçu en amont les retours des équipes pédagogiques.

#### Commission Recherche

A la suite de la commission organisée au Havre lors de laquelle les participants avaient pu échanger sur l'analyse des réponses au questionnaire envoyé aux étudiants et diplômés de 3e cycle, la commission Recherche a prolongé ces discussions à la lumière, notamment, d'un bilan de la première édition de l'événement **AD-rec Art design recherche conférence, limit / no limit** qui s'est tenu en janvier : leçons à tirer, point d'étape de la recherche en école d'art, perspectives d'évolution, valorisation des formats variés de la recherche, mise en réseau des unités de recherche de nos écoles...



## Commission International

La commission s'est articulée autour de trois sujets :

- la mise en commun des projets et partenariats que les écoles ont pu développer ou envisagent tant avec le Brésil qu'avec les pays de la Méditerranée, ceci afin d'esquisser des projets collectifs pour les deux saisons culturelles croisées annoncées (voir également le projet, non réalisé, que l'ANdEA avait prévu pour Africa 2020) ;
- la présentation des premiers résultats de la cartographie menée par l'Ensa Bourges sur les galeries en établissements d'enseignement supérieur en Europe afin d'envisager des rencontres, des partages d'expériences, des mutualisations ou des projets communs dans le futur ;
- le lancement d'un travail autour de la constitution d'un glossaire européen des écoles d'art, d'abord en français puis dans le but de le construire en plusieurs langues, pour améliorer les hospitalités réciproques.

## Assemblée générale ordinaire

- Approbation bilan 2023
- Programme d'activité et budget prévisionnel 2024
- Information sur la refonte des statuts de l'association)
- Élection au conseil d'administration (1 siège étudiant) : élection de **Valentina Mesa-Gomez**, étudiante au MO.CO.
- Adhésion du **Signe centre national du graphisme** comme membre associé.



## Plénière

Intervention de l'ESAD de Valenciennes dont la fermeture est prévue pour 2025.

**Plénière d'information et d'échange sur les projets du ministère de la Culture en ce qui concerne les cursus : évolution de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation des études et diplômes DNA et DNSEP, évolution de l'agrément des classes préparatoires, développement de l'alternance, application du décret du 27 décembre 2023 relatif à la VAE avec la participation de représentants du ministère de la Culture : Caroline Lecourtois, sous-directrice des formations et de la recherche - DG2TDC, Denis Declerck, sous-directeur des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche - DGCA, Didier Brunaux et Pascal Murgier, bureau des enseignements spécialisé et supérieur - DGCA, et Estelle Pagès - inspection de la création artistique.**

SÉMINAIRE D'AUTOMNE les 26-28 novembre 2024 - Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole

Plus de 200 participants :

- présidents d'établissements
- élus et services de Clermont Métropole
- représentants du ministère de la Culture : Direction générale de la création artistique, Secrétariat général, DRAC Auvergne Rhône Alpes
- directions des écoles supérieures d'art et design
- personnels administratifs
- enseignants et techniciens
- étudiants
- partenaires des écoles de pratiques amateurs et classes préparatoires artistiques publiques
- professionnels du territoire
- invités nationaux et internationaux



>> [programme en ligne](#)

## Réunions métiers simultanées

Administrateurs / Assistants et professeurs / Bibliothèques / Communication / Directeurs / Études et professionnalisation / Étudiants / Relations internationales / Techniciens

## Buffet dînatoire

en présence des oeuvres et de l'artiste birman Htet Aung Lwyn accueilli en résidence par l'ESACM pendant six mois dans le cadre de l'EU Mobility Programme for Myanmar

## Ouverture

du séminaire par Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole, et Isabelle Lavest, présidente de l'ESACM, adjointe au maire et vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole en charge de la politique culturelle

## Assemblée générale ordinaire

Témoignage de l'ESAD de Valenciennes avant sa fermeture en juin 2025, et liste des points de vigilance qui peuvent présager de la fermeture d'une école. Les échanges avec la salle ont mis en évidence l'importance du rôle des directions dans la titularisation des équipes pédagogiques et techniques, et la situation financière compliquée d'une bonne part des écoles.



## Commissions simultanées

### Commission Études

#### – Point d'étape sur la réforme de l'arrêté réglementant les études et les diplômes DNA DNSEP

Intitulés des diplômes et des parcours, progressivité des enseignements et de la professionnalisation, critères et modalités d'évaluation... Le groupe a fait un point d'étape de ses réflexions entamées en juin au sujet des évolutions de l'arrêté du 16 juillet 2013 envisagées par le ministère de la Culture. L'objectif est d'associer les équipes pédagogiques à ce travail réglementaire visant à améliorer l'accessibilité à tous et la lisibilité des formations, tant pour les candidats aux concours que pour les étudiants eu égard aux attendus, aux compétences acquises et aux éléments d'appréciation pour l'obtention des diplômes. Avec la participation de Didier Brunaux, bureau des enseignements spécialisé et supérieur, DGCA, et d'Estelle Pagès, inspectrice de la création artistique, ministère de la Culture. Il a été convenu de poursuivre le groupe de travail pour aboutir à une synthèse en mars 2025.

### Commission Études

#### – Accessibilité aux néobacheliers et perspectives pour les classes préparatoires publiques

Les écoles supérieures d'art partagent avec un réseau d'écoles de pratiques amateurs (ANEAT) et un réseau de classes préparatoires (Appéa) un même ADN : véritable filière de l'enseignement de la création, des vocations qui naissent aux cursus supérieurs, une même pédagogie par l'art caractérise ce service public permettant d'initier, d'orienter et de former un public large. Réparties sur l'ensemble du territoire, les 25 prépas accompagnent, après le Bac, les élèves qui souhaitent intégrer une école d'art et qui ne sont pas encore prêts pour en réussir les concours d'entrée. Depuis la loi LCAP, leurs élèves ont le statut étudiant avec les droits associés grâce à un agrément délivré par le ministère de la Culture. L'enjeu de visibilité des prépas publiques sur Parcoursup les lie à l'obtention d'ECTS. Dès lors, des questions se posent, financières ou encore d'harmonisation face à la liberté d'administration de chaque territoire. Dans une logique de filière et comme une première étape d'une réflexion plus large sur le parcours de l'étudiant, le groupe a échangé sur le rôle de ce réseau, sur les implications de réformes possibles sur nos cursus et concours d'entrée, et sur l'importance de développer l'accessibilité de nos établissements aux néobacheliers. Avec la participation de Pascal Murgier, bureau des enseignements spécialisé et supérieur, DGCA. Il a été convenu que des réunions sont nécessaires entre les deux réseaux et avec le Ministère si une réforme de l'agrément devait être envisagée.

### Commission Design

#### – Évolutions des formations en design et prospective

Présentation par l'ENSCI-Les Ateliers du diagnostic actuellement en cours de finalisation sur les formations et les métiers du design dans le cadre du CMA design. Échange sur les évolutions récentes et en cours dans les écoles. Il a été convenu de constituer un groupe pour éventuellement proposer une ou plusieurs interventions de notre réseau, une proposition collective, pour le congrès du réseau Cumulus qui se tient début juin à Nantes.

### Commission Recherche

#### – Quelles stratégies et quels moyens pour la recherche ?

Comment la recherche pratiquée dans les écoles par les artistes, les designers, les historiens et théoriciens de l'art peut-elle continuer à exister, à nourrir la pédagogie et les scènes de la création, se structurer et se développer dans le contexte budgétaire et statutaire actuel, mais également stratégique ? Quelles ambitions pouvons-nous avoir, avec quels moyens et dans quels buts ? Avec la participation de Solène Bellanger, responsable de la mission Recherche, à la sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche, DGCA, ministère de la Culture.

## Commission International

### – Où en sont les politiques internationales des écoles supérieures d'art ?

Les politiques internationales des écoles supérieures d'art et de leur ministère de tutelle sont-elles convergentes ? La venue de Valérie Mouroux, sous-directrice des Affaires Européennes et Internationales au ministère de la Culture, qui a présenté la stratégie du Ministère en la matière, a été l'occasion d'examiner ensemble les synergies existantes avec les initiatives des établissements. Quelles sont les ambitions partagées ? Quels points communs permettent un développement concerté ? Quelles perspectives de soutien ? Quels sont les défis à relever et les éventuels angles morts à éviter ? Quels sujets peuvent nourrir les prochaines Assises ?

## Commission Transitions

### – Intelligences artificielles : mutations, opportunités, risques pour les métiers et les formations

Amorce d'une réflexion commune sur l'état actuel des intelligences artificielles et les implications pour l'art et le design, dans les domaines visuels, graphiques et textuels notamment : ouverture de possibles, problématiques éthiques et juridiques, déplacement des compétences et des processus créatifs, mutations dans l'exercice des métiers, leur enseignement, l'évaluation des productions... Les situations variées et questionnements des participants ont fourni la base des échanges, nourris de projets récents mis en place dans certaines écoles. Il a été convenu de créer une liste de discussion et un dossier pour partager des ressources, et d'organiser au fil des questionnements des réunions de travail.

## Commission Transitions

### – Santé mentale, bien-être dans l'école, éthique du travail : partage de solutions, moyens d'agir

Santé mentale et bien-être des étudiants et des personnels, des étudiants en mobilité, étrangers, en exil... : constats, échanges sur les pratiques ; souffrance au travail, intolérances, harcèlement, mécanismes des violences entre les corps de métiers. Quelles causes, quels remèdes dans nos écoles ? Tour de table pour dégager, via des pratiques inspirantes, ou non !, de nouvelles énergies décomplexées et apaisées. Charlène Dosso, diplômée de la Design Academy d'Eindhoven, a présenté à cette occasion son projet de diplôme qui est un jeu à propos de la santé mentale. A été convenu de poursuivre les échanges en tant que "comité bien-être" et de mettre à jour la charte sur les discriminations de l'ANdEA pour l'élargir aux problématiques de violences et de souffrance au travail.

**Visite de l'école** incluant une exposition de l'artiste birman Htet Aung Lwyn, la présentation de l'outil PUZLP - cartes d'accueil en école d'art des artistes en exil développé avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union Européenne, l'installation émanant de la "Fête de la récolte" réalisée dans le cadre de la Saison de la Lituanie en France 2024, et la présentation des activités de la Coopérative de Recherche et de la Balise - pôle d'éducation artistique de l'ESACM.

**HOT BODIES TALK** dans le cadre du DSRA de Gérald Kurdian

**Programmes de visites culturelles et randonnée dans les volcans d'Auvergne**

**Réunion des présidents** il a été convenu d'écrire un plaidoyer / tribune dans la presse

**Réception officielle** dans les salons de l'hôtel de ville

**Clôture – restitutions**



**Table ronde** – intelligences artificielles : implications pour la création et son enseignement

**Modération : Jean-Noël Lafargue, professeur en art et nouveaux médias à l'ESADHaR**

L'apparition et le développement exponentiel des IA ont des conséquences directes sur l'évaluation de candidats à l'entrée des écoles d'art, l'évaluation des dossiers artistiques, des productions écrites et visuelles produites en phase d'apprentissage puis dans l'exercice des métiers. Acquisition des compétences, déplacements des tâches d'exécutant, situation de l'auteur, impact écologique de ces machines, déploiement abyssal des possibles... Nos écoles ont le devoir exprès de former des créateurs conscients de ces machines et de leurs enjeux sociaux, économiques et écologiques, et capables de les comprendre et de les utiliser : s'adapter, contourner, inventer de nouveaux usages. L'horizon d'une perte de complexité et de vérité dans l'Internet, celui d'une homogénéisation des images, est aussi un défi de différenciation pour les artistes auteurs que nous formons. Avons-nous besoin d'identifier les créations humaines ? Les intervenants échangeront sur ces problématiques en dessinant ce que ce nouveau monde implique concrètement pour nos écoles, pour les enseignants et pour les personnes que nous formons.

**Intervenants :**

- ★ Stéphane Degoutin, artiste, professeur à l'Ecole des Arts Décoratifs Paris
- ★ Pierre Massot, avocat au barreau de Paris spécialiste de la propriété intellectuelle et cofondateur de Créatricks
- ★ Anthony Pillette, artiste, graphiste et assistant d'enseignement aux Beaux-arts de Marseille
- ★ Pawel Pokutycki, designer, professeur à la Royal Academy of Art (KABK) de La Haye et à la Design Academy d'Eindhoven, et membre du conseil d'administration d'ELIA - Ligue européenne des instituts des arts
- ★ Stéphanie Solinas, artiste, autrice et chercheuse

## ACTION 2 UNE MOBILISATION POUR LE RÉSEAU

Par son action, l'ANdEA contribue à préserver, promouvoir et valoriser le réseau. Elle organise les remontées du terrain pour dresser des constats et formuler des propositions : bonnes pratiques, aides à la transformation, revendications vis-à-vis des tutelles et partenaires. L'association travaille au dialogue politique et à l'inscription des écoles dans le réseau plus large de l'enseignement Culture et dans les filières art et design. Portail des 45 écoles, l'ANdEA propose également des outils collectifs de communication à destination du grand public et des candidats aux écoles d'art, pour contribuer à la lisibilité des formations et à améliorer l'accessibilité à une diversité de publics.

### A. Initier une logique de filière

#### Les écoles supérieures d'art au coeur des milieux professionnels de l'art et du design

Éléments pivots des secteurs professionnels des arts plastiques et du design, les écoles supérieures d'art se nourrissent des évolutions des pratiques et des métiers et alimentent en retour l'émergence et la recherche. Revendiquant ainsi son inscription dans un large réseau, l'ANdEA est membre d'organisations professionnelles et partenaire de réseaux et de structures dans les champs de l'art et du design.

- ★ Membre du conseil d'administration du **CIPAC** Fédération des professionnels de l'art contemporain, contribution aux auditions du CIPAC au Parlement, rendez-vous au cabinet de la ministre de la Culture, relai d'informations professionnelles et liens avec les réseaux membres.
- ★ Partenaire de la démarche **France 2030 Compétences et métiers d'avenir - Design**, pour les métiers et compétences en design pilotée par l'Ensci-Les Ateliers. Le projet a eu pour visée de fédérer l'ensemble des acteurs de la formation, les entreprises et les praticiens, les organismes de financement de la formation et les acteurs institutionnels, pour élaborer un diagnostic sur les métiers et formations et un projet de réponse des acteurs à l'échelle nationale. L'ANdEA a été partenaire comme facilitateur pour diffuser l'information et les outils du diagnostic dans le réseau via différents canaux.
- ★ Représentation au comité scientifique du **Festival d'histoire de l'art** de l'INHA
- ★ Diffusion de ressources professionnelles (Alliance France Design, Cnap, Fraap, réseaux régionaux...)
- ★ Mobilisation de la communauté, avec nos membres associés et nos partenaires, pour défendre nos valeurs, le service public de l'enseignement et des arts visuels, la liberté de création, la liberté académique, l'égalité des chances, les conditions d'activité des artistes et designers.

#### Un travail concerté avec l'ensemble des réseaux de l'enseignement des arts visuels

- ★ Partenaire des réseaux d'enseignement de la création, travaux communs et mobilisation : Anéat (écoles publiques de pratiques amateurs), Appéa (classes préparatoires publiques), Anescas et Anesad (écoles supérieures du spectacle vivant). Courrier commun ANdEA, Appéa, Anéat au Ministère pour une représentation des enseignements artistiques au **Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)**.
- ★ Participation à la journée professionnelle de l'Anéat le 22 mars à Vitry-sur-Seine : **Table ronde "Quels outils pour une structuration de la filière d'enseignement des arts plastiques et visuels ?"**. Tandis que la filière d'enseignement en musique, théâtre et danse se structure autour de différentes lois, textes, chartes et schémas, la filière arts plastiques et visuels reste encore un impensé du maillage territorial. À l'heure de penser concrètement et dans toute son ampleur la filière, l'ANdEA a abordé la filière comme un écosystème d'acteurs qui englobe l'initiation auprès des plus jeunes, la préparation et l'accès à l'enseignement supérieur et les enjeux actuels notamment la diversification des parcours avec l'éventualité de l'introduction de l'alternance. Mais aussi les écoles comme lieux de formation tout au long de la vie et pôles de ressources territoriaux pour la formation professionnelle continue.



Deux questions politiques majeures dessineront les assises qui seront organisées en 2025 et dont les travaux préparatoires ont jalonné 2024 :

★ **La filière, les études, la professionnalisation**

Les évolutions réglementaires en discussion au sujet des classes préparatoires posent de nouvelles questions sur l'organisation des études et sont de vraies questions de filière. Elles méritent d'être débattues ensemble de manière concertée avec la communauté pédagogique et la filière qui va des pratiques amateurs à l'enseignement supérieur, et à la formation continue et aux conditions d'activité des artistes et designers.

D'autres sujets ont intérêt à être discutés ensemble : l'inscription de nos établissements dans les schémas régionaux de l'enseignement supérieur et la recherche et des schémas départementaux des enseignements artistiques ; l'inclusion et l'aménagement aux étudiants et personnels aux besoins spécifiques ; la valorisation de nos établissements qui ont un rôle profond de démocratie culturelle sur les territoires, les parcours des diplômés.

- ★ **L'unité et la sauvegarde du réseau** via la tutelle du ministère de la Culture et les diplômes nationaux et la préservation du maillage territorial des établissements via une grande concertation entre l'Etat et les collectivités territoriales : quelles politiques publiques pour l'enseignement supérieur Culture ?



© Structure bâtons

## B. Oeuvrer au dialogue politique

### Une démarche de co-construction avec le ministère de la Culture, tutelle pédagogique

- ★ Interlocuteur privilégié aux côtés des organisations syndicales pour effectuer des remontées de terrain et organiser des occasions de débattre des orientations ministérielles, l'ANdEA travaille des sujets communs avec les services du ministère de la Culture, transmet des données (ruralité, droits d'inscription et effectifs boursiers...) et fait des propositions.
- ★ Rendez-vous avec le cabinet en mars et en novembre, courriers à la Ministre de la Culture, rendez-vous avec les services.
- ★ Animation de la conférence des présidents des établissements : réunions régulières, organisation d'une réunion avec les services du ministère de la Culture le 22 mars, rendez-vous au cabinet de Rachida Dati le 16 mai.
- ★ Participation à une réunion de la DG2TDC sur le pilotage de l'enquête DESC sur l'insertion des diplômés.
- ★ Audition par l'IGAC inspection générale de la création, dans le cadre de la réflexion du Ministère sur l'organisation de ses services et le projet de la Ministre de créer une direction générale de l'enseignement supérieur. L'Anescas a également été auditionnée. L'ANdÉA a indiqué que, quel que soit le scénario, l'important était de conserver une expertise par secteur et transversale, qui ne soit pas hors-sol, une efficacité et une cohérence entre les personnes en responsabilité technique et la responsabilité des budgets, ainsi que le chemin des impulsions politiques. Une cohérence entre les politiques ESC et les directions métiers doit également faire l'objet d'une attention.
- ★ Intermédiaire avec Parcoursup.

### Travaux avec les collectivités territoriales et les parlementaires

En qualité de tête de réseau, l'ANdEA, à travers des prises de position et une mobilisation active, est un interlocuteur privilégié et de plus en plus sollicité

- ★ Travaux avec les parlementaires, **auditions dans le cadre du Projet de loi de finances et du bilan de la loi LCAP.**
- ★ Animation de la **conférence des présidents** et de la délégation des présidents des écoles territoriales.
- ★ **Rendez-vous avec Régions de France et les maires coprésidents de la commission culture de l'AMF. David Lisnard, président de l'AMF, aux côtés de France Urbaine, a porté le sujet des écoles territoriales** au Conseil des collectivités pour la culture du 5 mars devant la Ministre (voir son [courrier](#)).
- ★ Participation de l'ANdEA au **congrès de la FNCC** (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture) à Marseille les 11-12 avril.
- ★ Table ronde "Quel avenir pour les écoles d'art ?" : "L'année 2023 a vu une mobilisation et des grèves dans la quasi-totalité des écoles d'art de notre pays. Par la suite, dans son récent rapport-enquête commandé par le ministère de la Culture, Pierre Oudart a mis en lumière un "cold case (affaire non élucidée)" à propos des écoles d'art, liée à "l'absence de projet formalisé pour l'enseignement artistique en arts visuels, tant au niveau national qu'au niveau régional". Comment dès lors construire une feuille de route pour les écoles d'art territoriales qui réponde à la crise structurelle de ces outils culturels de nos territoires ?"
- ★ Mobilisation et rencontre avec le président d'**EMA Ecole Media Art du Grand Chalon** pour comprendre la situation de l'école et l'annonce de la suppression du cursus supérieur Culture, puis publication d'un

communiqué le 1er avril 2024 : "Sans certitudes quant au maintien d'un cursus d'enseignement supérieur Culture à l'École Media Art du Grand Chalon, l'ANdEA exprime sa vive inquiétude et renouvelle son soutien à son équipe et à ses étudiant.es".

## Communiqués 2024

---

« Appel à une mobilisation dans les urnes contre l'extrême droite », [communiqué](#), le 25 juin 2024

« Sans certitudes quant au maintien d'un cursus d'enseignement supérieur Culture à l'École Média Art du Grand Chalon, l'ANdEA exprime sa vive inquiétude et renouvelle son soutien à son équipe et à ses étudiant.es », [communiqué](#), le 1er avril 2024

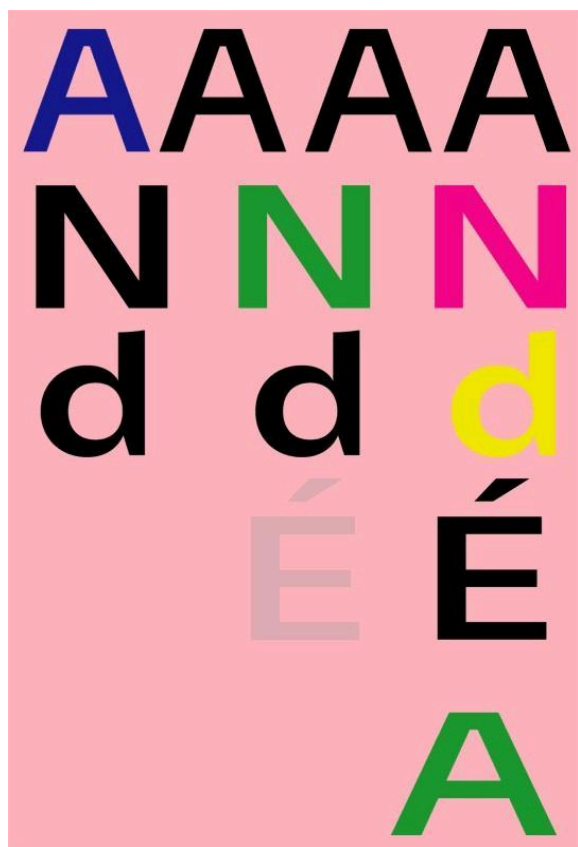
« Non Madame la Ministre, il ne faut pas fermer des écoles ! », [communiqué](#), le 20 mars 2024

## C. Valoriser les 45 écoles et leurs diplômés

---

### Une communication collective

---



Les objectifs de la communication sont de promouvoir les écoles (le type de formations, les établissements, les diplômé-e-s) auprès du grand public et des étudiants potentiels, mais aussi auprès des réseaux professionnels français et étrangers. Tous les outils de communication et toutes les éditions sont créés par de jeunes designers diplômés des écoles du réseau, rémunérés pour ce travail. L'ensemble des canaux montrent un trafic en augmentation.

**Site internet (bilingue)** : portail des écoles d'art, informations générales sur les études et la recherche, communications spécifiques sur les Journées portes ouvertes, examens d'entrée, appels à candidatures, offres d'emploi des écoles, événements partenaires.

Le portail des écoles et la carte nationale sont les rubriques les plus visitées. Viennent ensuite les offres d'emploi, les informations sur les diplômés et les études.

**Statistiques 2024** : 74.000 utilisateurs actifs (+11,6%), 219.000 visites.

**Réseaux sociaux :**

X (2406 abonnés : -200 sur l'année due à une désertion du réseau),

Facebook (8192 abonnés : +70 sur l'année),

Instagram (2736 abonnés : +1162 sur l'année)

Linkedin (2587 abonnés : +1722 sur l'année).

- ★ Le flyer diffusé par les écoles sur les salons de l'orientation et dans les lycées partenaires, diffusé par l'ANdEA dans les classes préparatoires et sur des salons et événements.
- ★ Les visuels d'appels sur les réseaux sociaux.
- ★ Les programmes et flyers spécifiques aux événements.
- ★ Les communiqués et tribunes (10.000 contacts écoles, monde de l'art, presse, institutionnels, politiques...)

### Des actions de sensibilisation sur les études

---

- ★ Conférences et tables rondes sur les salons de l'orientation et en ligne avec les antennes Campus France, ambassades, salons de l'orientation, centres d'information jeunesse...
- ★ Relations presse pour les écoles d'art (portes ouvertes, examens d'entrées...).
- ★ Partenariat avec la **Fondation Culture & Diversité** pour le programme "égalité des chances" : relais de la communication et accompagnement pour la rédaction du Petit manuel et du site dédié lors des mises à jour.
- ★ Réponse aux lycéens, parents, étudiants, français et étrangers, pour des conseils à l'orientation
- ★ Utilisation de diapositives designées par des diplômés comme supports.

## ACTION 3 LA CONSOLIDATION DES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'ANdÉA renforce la dynamique internationale au sein de ses écoles membres en renouvelant les thématiques et en accompagnant le développement de compétences en termes d'accueil et d'hospitalité, de professionnalisation et d'ingénierie tout en participant à l'attractivité de l'enseignement supérieur artistique français en Europe et au-delà.

### A. Développer la dimension européenne et internationale

#### Animer la communauté relations internationales des écoles

En 2024, l'ANdÉA a organisé 3 rendez-vous en ligne avec une trentaine de chargé·e·s et de responsables relations internationales de ses écoles membres afin d'échanger autour de problématiques communes (hospitalité, santé mentale, outils Erasmus, programmes de mobilité, financements européens). Par ailleurs, une commission internationale pendant le séminaire d'automne en novembre à Clermont-Ferrand a réuni 26 participant·e·s et accueilli Valérie Mouroux pour une présentation de la Sous-direction des affaires européennes et internationales du Ministère de la Culture. La liste de diffusion [ri@andea.fr](mailto:ri@andea.fr) constitue également un espace de dialogue actif pour l'ANdÉA et les écoles dans lequel elles partagent des bonnes pratiques et des opportunités (résidences, prix, etc) pour faciliter la mobilité entrante et sortante des étudiant·e·s, des diplômé·e·s et des enseignant·e·s.

#### Valoriser l'expertise de l'enseignement supérieur artistique français

L'ANdÉA a pu promouvoir les spécificités de l'enseignement supérieur artistique français en participant à des événements à dimension internationale notamment des journées **Campus France** et des rencontres **Erasmus+**. Concernant le **design**, un groupe de travail spécifique s'est constitué afin d'organiser une présence collective pendant la conférence Cumulus qui aura lieu à Nantes du 3 au 5 juin 2025 sur le thème *Ethical Leadership: A New Frontier for Design* et mettre en avant l'enseignement du design dans les écoles d'art et de design publiques françaises tout en entamant un dialogue avec des écoles publiques d'arts appliqués.

De plus, l'invitation de l'ANdÉA dans des événements en Europe permet d'amplifier la visibilité de certains projets portés par les écoles comme le réseau de galeries en écoles d'art coordonné par l'ENSA Bourges.

#### Porter une action politique au niveau européen



Après une pause en 2023, le groupe de travail **New European Bauhaus** a repris les échanges en 2024 après une rencontre avec 2 membres de l'Unité New European Bauhaus de la Commission Européenne au sujet du NEB Facility (premier outil de soutien budgétaire pluriannuel dédié au Nouveau Bauhaus européen de 2025 à 2027).

La collaboration continue de l'ANdÉA avec des partenaires institutionnels pour développer la dimension européenne et internationale des écoles d'art et de design françaises s'est traduite cette année par la présence du réseau dans le COPIL élargi réuni par l'**Agence Erasmus+** et le **Ministère de la Culture** pour l'organisation des *European Erasmus+ Meeting on Art, Crafts and Heritage* à Paris du 21 au 24 mai 2024.

L'ANdÉA a intégré le comité développement durable du Forum Campus France et a travaillé sur l'évolution du dispositif CampusArt afin de contribuer à des propositions stratégiques et opérationnelles concernant la promotion de la mobilité étudiante internationale.

## B. Renforcer l'interconnexion à l'échelle européenne et internationale

### Favoriser la coopération transnationale

#### *Focus pays*

Le mémorandum d'entente avec l'**ARES** (fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de **Belgique**) a été renouvelé en avril 2024 pour 3 ans afin de continuer et initier des partenariats entre les écoles d'art et de design françaises et belges y compris à travers un comité de pilotage mixte chargé de l'organisation des prochaines rencontres franco-belges prévues en juillet 2025. Les 2 réseaux souhaitent aussi proposer une nouvelle formation conjointe sur les questions européennes.

L'ANdÉA et son homologue britannique **CHEAD** ont co-organisé les 10 et 11 octobre 2024 une visite exploratoire à Londres avec 55 participants dont 10 écoles françaises avec une diversité de profils (responsable relations internationales, responsable d'atelier, enseignant, directeur) grâce au soutien du dispositif Seed meetings de l'Ambassade de France au **Royaume-Uni**. Le programme s'est articulé autour de réunions de travail sur les nouvelles formes de coopération pédagogique, de visites d'écoles (Royal College of Art, Central Saint Martins et Ravensbourne) et du cocktail Fluxus Art Projects, le tout en parallèle de Frieze London.



Les partenaires souhaitent organiser un voyage retour en France en 2025 avec une étape à Tourcoing/Dunkerque et une étape à Paris pour valoriser la diversité territoriale de nos écoles et des partenariats franco-britanniques impliquant nos écoles (ex. résidence Magnetic à Dunkerque co-accueillie par le Frac Grand Large et ESÀ Dunkerque/Tourcoing).

#### *Focus réseaux européen et international*

L'ANdÉA est membre associée de **Cumulus** et a assisté à son AG en mai 2024.

L'ANdÉA est également membre réseau d'**ELIA** et a participé à sa réunion Platform Internationalisation ELIA (PIE) à Prague du 5 au 7 juin 2024 et à sa Biennale à Milan du 20 au 23 novembre 2024, événements pendant lesquels des rendez-vous avec l'AICAD (homologue américain) et le KHK (homologue allemand) ont pu être organisés afin d'imaginer de nouvelles collaborations inter-réseaux. Par ailleurs, la participation aux événements ELIA a facilité la rencontre puis l'invitation d'écoles européennes à des événements ANdÉA - par exemple la Royal Academy of Art de La Haye et la Design Academy d'Eindhoven en la personne de Pawel Pokutycki présent au séminaire d'automne à Clermont-Ferrand.

#### *Focus Institut français*

L'ANdÉA a poursuivi ses échanges avec l'**Institut français** de Paris et en particulier le Pôle Saisons pour créer des opportunités de coopération internationale pour le réseau et les écoles membres.

D'autre part, les diplômé·e·s de nos écoles sont des publics cibles d'opportunités de mobilité internationale coordonnées par des Instituts français dans le réseau qui ont collaboré avec l'ANdÉA pour des jurys de sélection - ex. **Bourse France Excellence Van Dongen** de l'Institut français des Pays-Bas, 2 lauréat·e·s dont 1 qui suivra un master à la Villa Arson.

### Inviter des artistes internationaux dans des résidences pédagogiques

L'ANdÉA participe à la coordination par Campus France du volet de résidences de 6 mois d'artistes birman·e·s en école d'art dans le cadre du **EU Mobility Programme for Myanmar** proposé par la Délégation de l'Union Européenne en Birmanie.

4 écoles membres de l'ANdÉA ont ainsi accueilli 4 artistes birman·e·s entre mars et septembre 2024 : ESAD Grenoble-Valence, ésam Caen/Cherbourg, Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire et ESACM Clermont-Ferrand.

Une exposition de l'artiste Htet Aung Lwyn a été présentée à la Comédie de Clermont-Ferrand dans le cadre du séminaire d'automne de l'ANdÉA en novembre 2024.

En partenariat avec la **Villa Albertine** et avec le soutien de la Ford Foundation, l'ANdÉA co-organise une résidence pédagogique itinérante qui vise la circulation des artistes afro-américains en France dans des écoles d'art et de design. Après les artistes Dread Scott et Jenny Polak en 2022 et David Hartt en 2023, les partenaires ont souhaité diversifier le profil des bénéficiaires de cette résidence et inviteront la curatrice Daisy Desrosiers au printemps et à l'automne 2025 ce qui permettra de transmettre des contenus plus théoriques auprès des étudiant·e·s.

## C. Accompagner et porter des projets européens et internationaux

### Agir pour l'Europe de demain



Initié en 2022 dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne, en partenariat avec la RMN-Grand Palais et l'Ecole des Arts Décoratifs, avec la participation de 400 étudiant-e-s de 35 écoles d'art et de design issues de 13 pays européens pendant 4 jours de workshops, de conférences et de performances, **EuroFabrique** est un programme nomade et international de réflexion et de débat sur le présent et le futur de l'Europe grâce à des contributions créatives.

Afin de poursuivre cette dynamique, le projet **EuroFabrique Camps** est soutenu par le programme Creative Europe en tant que projet de coopération européenne petite échelle d'octobre 2023 à janvier 2025 dans lequel l'ANdÉA s'associe à 3 partenaires : la Biennale d'Art de Cerveira à Vila Nova de Cerveira (Portugal), le Cluster des Industries Créatives de Transylvanie à Cluj-Napoca (Roumanie) et Le Signe, Centre National du Graphisme à Chaumont (France).

En 2024, 2 capsules de travail collaboratives ont été co-organisées avec les résultats suivants :

- ★ EuroFabrique DesignCamp du 5 au 9 février 2024 à Chaumont  
40 étudiant-e-s de 10 écoles d'art et de design issues de 7 pays européens avec la production d'un toolkit graphique afin de créer une identité visuelle commune pour les futurs organisateurs de sessions EuroFabrique
- ★ EuroFabrique ArtCamp du 23 au 27 septembre à 2024 à Vila Nova de Cerveira  
33 étudiant-e-s de 11 écoles d'art et de design issues de 7 pays européens avec la production d'un manifeste curatorial pour les futurs organisateurs de sessions EuroFabrique



La création du site internet EuroFabrique pour valoriser les contributions du projet a été confiée au duo J&J avec une mise en ligne le 31 octobre 2024 et une finalisation prévue pour mi-février 2025.

La coordination du projet a bénéficié du recrutement d'une stagiaire d'avril à juillet 2024 en particulier sur le développement du site internet ainsi que d'une communication régulière entre les partenaires comme l'illustrent les 13 comités de pilotage (en visio et en présentiel en parallèle des événements).

Enfin, **EuroFabrique** est un label qui se déploie en dehors du projet Creative Europe à l'instar du laboratoire éphémère de 4 jours avec 85 jeunes créateur·rice·s européen·ne·s organisé à La Gaîté Lyrique à Paris du 8 au 11 février 2024 et du workshop de 3 jours avec 24 étudiant-e-s organisé par l'école d'art La Cambre à Bruxelles du 22 au 24 avril 2024, grâce aux partenariats solides avec la Fondation Hippocrène, l'OFAJ et ARTE.

Les résultats positifs de ce premier projet Creative Europe encouragent les partenaires à déposer un nouveau projet de coopération européenne plus ambitieux avec des nouveaux partenaires, des nouvelles activités et la possibilité de se positionner sur une demande de cofinancement de moyenne échelle (max. 1M€). La prochaine date limite de candidature est en mai 2025. En lien avec les prochaines présidences du Conseil de l'Union Européenne, l'ANdÉA a échangé avec des potentiels partenaires irlandais (présidence en 2026) et letton (présidence en 2028).

## Accueillir des artistes et étudiant·e·s en exil

Engagée depuis 2021 aux côtés de L'atelier des artistes en exil - un de ses membres associés - dans des politiques d'accueil d'artistes en exil notamment dans le cadre du **Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil (PAUSE)**, l'ANdÉA a continué en 2024 à faciliter l'accueil d'artistes ou d'étudiant·e·s en exil dans des écoles d'art et de design en France.

Le projet européen **PUZLP - Artistes en exil dans les écoles supérieures d'art européennes** coordonné par l'ANdÉA en partenariat avec l'atelier des artistes en exil (France), l'École de Recherche Graphique (Belgique) et l'ESA Saint-Luc Bruxelles (Belgique) s'est officiellement terminé le 29 janvier 2024 avant un envoi du rapport final le 30 mars 2024. Les partenaires ont finalisé l'outil d'accueil sous forme de jeu de cartes qui a été largement diffusé dans les écoles d'art et de design en Europe par les partenaires au-delà de la fin du projet.



L'ANdÉA s'est également associée à différentes actions ciblant les artistes gazaoui (levée de fonds de l'IMA, orientation des artistes vers le dispositif PAUSE, diffusion de la déclaration du réseau européen ELIA sur la crise humanitaire à Gaza et les manifestations étudiantes).

Son statut de membre du réseau **Migrants dans l'Enseignement Supérieur (Mens)** lui a permis de participer à son AG ainsi qu'à sa réunion nationale à Lille afin de contribuer à l'insertion académique des étudiant·e·s en exil sans distinction de genre, religion, nationalité ou statut légal.

## Revue de presse 2024

*Le Journal des arts*, « Classes prépa, une chance en plus », par Mathieu Oui, le 27 décembre 2024

[Consulter](#)

*Le Quotidien de l'art*, « Institutions : mobilisation de dernière minute contre l'extrême droite », par Magali Lesauvage et Marine Vazzoler, le 27 juin 2024

[Consulter](#)

*News Tank Culture*, « Législatives : appel de l'ANdÉA à « une mobilisation dans les urnes contre l'extrême droite » », le 26 juin 2024

[Consulter](#)

*La Gazette des communes*, « Financement – Le tableau s'assombrit pour les écoles d'art territoriales », par Julie Krassovsky, le 27 mai 2024

[Consulter](#)

*News Tank éducation & recherche*, « Écoles supérieures d'art territoriales : « 16M€ de crédits supplémentaires nécessaires » selon l'Andéa », le 18 avril 2024

[Consulter](#)

*News Tank Culture*, « Les écoles supérieures d'art jouent un rôle prépondérant sur le territoire » (Ulrika Byttner, ANdÉA), le 12 avril 2024

[Consulter](#)

*LeJournal.info*, « Dati : sus aux « Beaux-Arts » ! » par Emmanuel Tugny, le 9 avril 2024

[Consulter](#)

*La Provence*, « « Je n'ai pas préconisé de supprimer des écoles d'art » : l'auteur du rapport remis au ministère s'explique », par Sabrina Testa, le 5 avril 2024

[Consulter](#)

*La Provence*, « Des écoles d'art territoriales menacées de fermeture ? », par Sabrina Testa, le 5 avril 2024

[Consulter](#)

*Télérama*, « L'art et la galère – Les récents propos controversés de Rachida Dati l'ont confirmé. De Chalon à Toulouse, les écoles d'art et de design, dépendantes de collectivités exsangues et délaissées par l'État, sont en danger », par Xavier de Jarcy, le 3 avril 2024

[Consulter](#)

*L'Etudiant*, « Le « Printemps des écoles d'art » : menacées de fermeture, de nouvelles mobilisations

s'organisent », par Pauline Bluteau, le 27 mars 2024

[Consulter](#)

*News Tank Culture*, « Écoles supérieures d'art : « Pérenniser et renforcer leur rôle » (Rachida Dati) », le 25 mars 2024

[Consulter](#)

*News Tank éducation & recherche*, « Écoles supérieures d'art : réaction de l'ANdÉA aux propos de R. Dati sur de possibles fermetures », le 21 mars 2024

[Consulter](#)

*Le Figaro Etudiant*, « Quelles sont les écoles d'art menacées de fermeture ? », par Jeanne Paturaud, le 21 mars 2024

[Consulter](#)

*News Tank Culture*, « Écoles supérieures d'art : « Non madame la ministre, il ne faut pas fermer certaines écoles » (Andéa) », le 21 mars 2024

[Consulter](#)

*AEF*, « Écoles d'art territoriales : Rachida Dati va proposer un « plan global » et envisage la fermeture de « certaines écoles » », par Camille Cordonnier, le 20 mars 2024

[Consulter](#)

*Horizons publics*, « Emmanuel Tibloux : « Le design doit être aujourd'hui à la fois politique et écologique », entretien par Julien Nessi, le 18 mars 2024

[Consulter](#)

*News Tank Culture*, « 25e Congrès de la FNCC les 11 et 12/04/2024 à Marseille sur le thème des « solutions » », le 18 mars 2024

[Consulter](#)

*Libération*, « A Chalon-sur-Saône, les beaux-arts dans de beaux draps », par Claire Moulène, le 11 mars 2024

[Consulter](#)

*Le Journal des arts*, « Artistes en exil, la France renforce ses programmes d'accueil », par Olympe Lemut, le 13 février 2024

[Consulter](#)

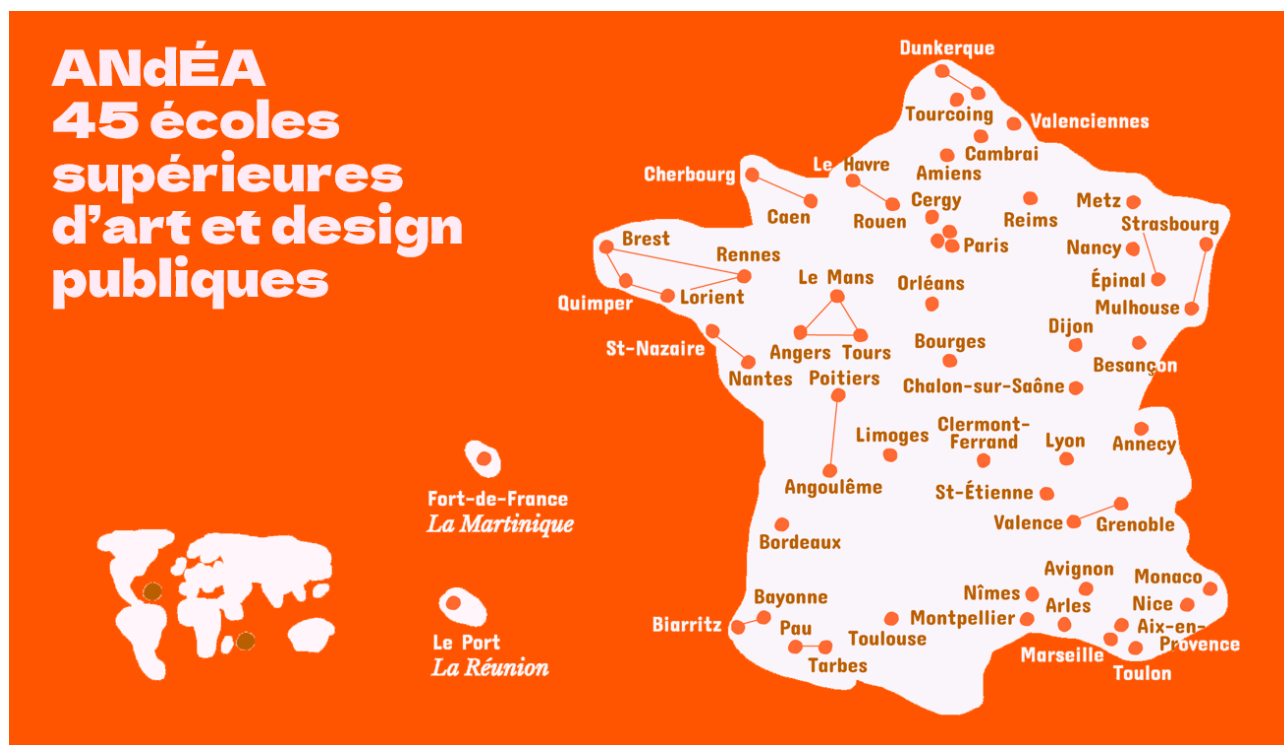
*Zérodeux*, « EuroFabrique en Roumanie » par Andréanne Béguin, n°107, janvier 2024

[Consulter](#)

## Les écoles membres

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence  
 École supérieure d'art et de design d'Amiens  
 École européenne supérieure de l'image, Angoulême  
 -Poitiers  
 École supérieure d'art Annecy Alpes  
 École nationale supérieure de la photographie, Arles  
 École supérieure d'art d'Avignon  
 Institut supérieur des beaux-arts Besançon  
 École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz-Bayonne  
 École supérieure des beaux-arts de Bordeaux  
 École nationale supérieure d'art de Bourges  
 École européenne supérieure d'art de Bretagne, Brest  
 -Lorient-Quimper-Rennes  
 École supérieure d'art et de communication de Cambrai  
 École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg  
 École média art Grand Chalons, Chalons-sur-Saône  
 École supérieure d'art de Clermont Métropole  
 École nationale supérieure d'art de Dijon  
 École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing  
 École supérieure d'art de Lorraine, Épinal-Metz  
 Campus caraïbéen des arts, Fort de France  
 École supérieure d'art et design Grenoble-Valence  
 École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen  
 École supérieure d'art de La Réunion, Le Port  
 École nationale supérieure d'art et design de Limoges  
 École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Les Beaux-arts de Marseille - INSEAMM  
 Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco  
 École supérieure des beaux-arts Mo.Co Montpellier Contemporain  
 Haute école des arts du Rhin, Mulhouse-Strasbourg  
 École nationale supérieure d'art et design de Nancy  
 Beaux-arts Nantes-Saint-Nazaire  
 La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de Nice  
 École supérieure des beaux-arts de Nîmes  
 École supérieure d'art et de design d'Orléans  
 École des Arts Décoratifs, Paris  
 Les Beaux-arts de Paris  
 École nationale supérieure de création industrielle  
 ENSCI-Les Ateliers, Paris  
 École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy  
 École supérieure d'art des Pyrénées, Pau-Tarbes  
 École supérieure d'art et de design de Reims  
 École supérieure d'art et design de Saint-Étienne  
 École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée  
 institut supérieur des arts et du design de Toulouse  
 Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing  
 École supérieure d'art et design Tours-Angers-Le Mans  
 École supérieure d'art et de design de Valenciennes



## Conseil d'administration en début d'année

**Coprésidents** : Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen, et Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole

**Secrétaire** : David-Michael Clarke, artiste, professeur à l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

**Trésorière** : Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers

Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Morgan Labar, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon

Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des beaux-arts de Bordeaux

Cosimo Macagno, étudiant à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, Rennes-Lorient-Quimper-Brest

Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Judith Quentel, directrice du site de Quimper de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse

Arnaud Stinès, directeur de l'école supérieure d'arts & médias Caen / Cherbourg

Philippe Terrier-Hermann, artiste, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Caroline Zahnd, artiste, professeure à l'École supérieure d'art et design d'Orléans

## Conseil d'administration en fin d'année

**Coprésidents** : Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen, et Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole

**Secrétaire** : David-Michael Clarke, artiste, professeur à l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

**Trésorière** : Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Nawal Bakouri, directrice de l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

Laurence Duca, designer, plasticienne, architecte, professeure à l'ESAD de Valenciennes

Charlotte Fouchet Ishii, directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy

Isabelle Handley, cheffe d'ateliers volume à l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Stéphanie Jamet, professeure d'Histoire et Théorie de l'art à l'École nationale supérieure d'art de Bourges

Morgan Labar, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Inge Linder-Gaillard, directrice des Beaux-arts de Marseille – Inseamm

Valentina Mesa Gomez, étudiante à l'École Supérieure des Beaux Arts Montpellier Contemporain Esba MO.CO

Meije Nicolas-Chavance, étudiante à l'École supérieure d'art d'Avignon

Judith Quentel, directrice du site de Quimper de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Arnaud Stinès, directeur de l'école supérieure d'arts & médias Caen / Cherbourg

Philippe Terrier-Hermann, artiste, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Leïla Ziadi, directrice des études et de l'international à l'École nationale supérieure d'art et design de Dijon

Conformément au conventionnement avec le ministère de la Culture, l'association a désigné des référent-e-s égalité en son sein (Isabelle Carlier et Philippe Terrier-Hermann) et a établi un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Les salariées ont également été formées aux VSS.

# Assemblée générale

## Membres de droit

Marine Aussedat, directrice par intérim de l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy  
Nawal Bakouri, directrice de l'École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée  
Benoît Broisat, directeur par intérim de l'École supérieure d'art d'Avignon  
Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen  
Julien Cadoret, directeur de l'École supérieure d'art de La Réunion  
Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes  
Sandra Chamaret, directrice de l'École supérieure d'art et communication de Cambrai  
Nawal Charbonnel, directrice de l'École supérieure d'art et design de Valenciennes  
Alain Combres, directeur général par intérim, institut supérieur des arts et du design de Toulouse  
Jérôme Delormas, directeur de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence  
Barbara Dennys, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens  
Mathieu Ducoudray, directeur de l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon  
Jean-Philippe Eddy, directeur par intérim du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France  
Delphine Etchepare, directrice de l'École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne  
Alexia Fabre, directrice des Beaux-arts de Paris  
Nathalie Filser, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine  
Alain Fleischer, directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing  
Charlotte Fouchet-Ishii, directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy  
Jeanne Gailhoustet, directrice par intérim de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers  
Florence Gendrier, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges  
Emmanuel Guez, directeur de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans  
Thierry Heynen, directeur de l'École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing  
Claire Jacquet, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne  
Eric Jourdan, directeur de la Cité du design, Saint-Etienne  
Morgan Labar, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon  
Rozenn Le Merrer, directrice générale des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire  
Thierry Leviez, directeur du Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de Monaco  
Inge Linder-Gaillard, directrice des Beaux-Arts de Marseille (mandatée par Raphaël Imbert, directeur général de l'Inseamm)  
Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux  
Sylvain Lizon, directeur de la Villa Arson-École nationale supérieure d'art de Nice  
Yann Mazéas, directeur de l'Ésba MO.CO Montpellier contemporain (mandaté par Numa Hambursin, directeur du MO.CO)  
Marc Monjou, directeur de l'École supérieure d'art des Pyrénées Pau-Tarbes  
Christian Morin, directeur général par intérim de l'École supérieure d'art et de design TALM T, et directeur du site du Mans  
Amel Nafti, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon  
Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers  
Delphine Paul, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes  
Sandrine Rebeyrat, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole  
Barbara Satre, directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence  
Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse  
Céline Savoye, directrice de l'École supérieure d'art et design de Reims  
Françoise Seince, directrice de l'École nationale supérieure d'art et de design de Limoges  
Véronique Souben, directrice de l'École nationale supérieure de la photographie, Arles  
Arnaud Stinès, directeur de l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg  
Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris  
Leïla Zerrouki, directrice du site de Saint-Nazaire – Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire

## Membres adhérents

### Esaaix Aix-en-Provence

- Pénélope Patrix, responsable des relations internationales et de la recherche

### Esad Amiens

- Sara Martinetti, professeure
- Marie Chevalier, étudiante
- Adrien Côté, étudiant
- Alisa Nowak, coordinatrice des études département Design et responsable de l'international

### Esaaa Annecy Alpes

- Sandra Lorenzi, professeure
- Maxime Thieffine, professeur
- Vir-Andrès Hera, professeur
- Lubin Kerbrat, étudiant
- Isabelle Handley, responsable des ateliers
- Laurie Chappis-Peron, coordinatrice des études
- Manon Girardin, responsable de l'international
- Kardelen Ayhan, responsable de la bibliothèque

### Eesi – Angoulême Poitiers

- Patrick André, directeur des études – site d'Angoulême
- Sophie Leclercq, directrice des études – site de Poitiers
- Charlotte Martin, responsable des relations internationales

### Ensp Arles

### Esaa Avignon

- Léa Le Bricomte, professeure
- Ross Louis, professeur
- Marie-Garance Massal, étudiante
- Meije Nicolaschavance, étudiante
- Ludmilla Barrand, responsable pédagogique et de la recherche
- Delphine Pauletto, chargée de la bibliothèque

### Isba Besançon

- Philippe Terrier-Hermann, professeur
- Claire Kueny, professeure
- Daniele Balit, professeur
- Emilie McDermott, professeure
- Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe, secrétaire générale
- Frédéric Mathieu, responsable des études et des relations internationales
- Elodie Mereau, chargée de la coordination d'événements culturels, de la communication et de l'insertion professionnelle
- Stéphane Millet, responsable technique

### École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne

- Bernard Hausséguy, professeur
- Charlotte Prévot, professeure
- Clara Pacquet, professeure
- Pia Vivien, étudiante
- Amaya Vanhems, responsable administrative et financière
- Claire Meekel, gestionnaire administrative et financière

### Ebax Bordeaux

- Camille de Singly, professeure
- Franck Houndegla, professeur
- Nicolas Milhe, professeur
- Grace kalunzodi, étudiante
- Pauline Thwaites, étudiante
- Hervé Alexandre, secrétaire général
- Annette Nève, directrice de études

### Ensa Bourges

- Stéphanie Jamet, professeure
- Francis Desjeunes, responsable du pôle volume, en charge de l'atelier métal
- Emma Moreira, étudiante
- Sylvie Chany, coordinatrice de la formation continue

- Sandra Emonet, responsable de la galerie La Box
- Hélène Raymond, responsable de la bibliothèque

### Eesab Bretagne – Brest Lorient Quimper Rennes

- Véfa Lucas, professeure
- Odile Le Borgne, directrice du site de Rennes
- Judith Quentel, directrice du site de Quimper
- Frédérique Calvez, directrice du site de Brest
- Emmanuel Hermange, directeur du site de Lorient
- Magali Perret, secrétaire générale
- Isabelle Kaiser, cheffe de projet recherche et international
- Maëva Blandin, responsable des études

### Esam Caen / Cherbourg

- Salomé Haas, étudiante
- Maya Lavenu, étudiante
- Pauline Liefoghe, étudiante
- Antonin Popelin, étudiant
- Sébastien Boussier, administrateur
- Claire Migraine, responsable de études
- France Jacquiel-Blanc, responsable des relations internationales
- Julie Laisney, directrice de la communication et du développement culturel

### Esac Cambrai

- Gilles Dupuis, graphiste et professeur
- Fabrice Sabatier, designer graphique et professeur
- Caroline Tron-Carroz, professeure
- Mickaël Tkindt-Naumann, chargé de communication et de documentation

### Ensapc Paris-Cergy

- Arielle Benzekri, étudiante

### Ema du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône

- Rym Gourine, directrice adjointe
- Loréna Gressard, coordinatrice pédagogique

### Esa Clermont Métropole

- Cédric Loire, professeur
- Poe Richard Gloaguen, étudiant
- Frédérique Rutyna, administratrice
- Stéphane Bramant, responsable des études
- Philippe Eydiou, coordination de la recherche et des projets
- Aurélie Brühl, responsable des relations internationales et des mobilités
- Vincent Blesbois, régisseur
- Sylvie Mathé, bibliothécaire

### Ecole nationale supérieure d'art de Dijon

- Noé Poncet, étudiant
- Margaux Michot, étudiante
- Laurence Jacquemart, secrétaire générale
- Leïla Ziadi, directrice des études et de l'international, Ensa Dijon
- Vanessa Silvia, responsable de la bibliothèque
- Simon Freschard, responsable communication et partenariats

### Esa Dunkerque/Tourcoing

- Nathalie Poisson-Cogez, professeure, responsable de la recherche
- Florian Virly, professeur, chargé de la formation Français Langue étrangère Art
- Martial Chmiélina, directeur du site de Tourcoing
- Anne Rivollet, directrice du site de Dunkerque
- Guillaume Corroënne, administrateur
- Halima Medjahedi, chargée des ressources humaines

### Esad Grenoble Valence

- Théodora Domenech, professeure
- Santiago Reyes, professeur
- Vicente Quiroz-Macabeo, étudiant

- Joshua Fleurence, étudiant
- Cécile Guerlin, directrice du site de Valence
- Naïma Rouani, directrice du site de Grenoble
- Marina James-Appel, coordinatrice de la recherche et des partenariats
- Raphaëlle Gondry, coordinatrice des études et des mobilités internationales – Grenoble
- Naiana Bueno, coordinatrice des études et de la professionnalisation – Valence
- Alice Corazzini, secrétaire de scolarité – Valence

#### ESADHaR Le Havre-Rouen

- Virginie Bobin, professeure
- Hélène Evans, professeure
- Yann Owens, professeur
- Laura Pinel, technicienne atelier métal
- Pauline Beauclair, étudiante
- Aurélien Gautier, étudiant
- Thomas Guérard, étudiant
- Viktor Martal, étudiant
- Marie-José Ourtilane, directrice des études et de la recherche, campus Rouen
- Tiphonie Dragaut Lupescu, directrice des études et de l'international, campus Le Havre

#### Ensad Limoges

- Clorinde Coranotto Philippon, professeure
- Anne Xiradakis, professeure
- Delphine de Boisséson, directrice des études et de la recherche
- Marie Fouillaud, régisseuse
- Benjamin Sebbagh, technicien d'assistance pédagogique photo/vidéo/son

#### Ensba Lyon

- Bernhard Rüdiger, professeur, coordinateur recherche
- Emma Dérive, étudiante
- Tristan Mermoud, étudiant
- Clément Tabareau Desseux, étudiant
- Nathalie Pierron, directrice des études et de la recherche

#### Les Beaux-arts de Marseille

- Pierre-Laurent Cassière, professeur
- Anna Dezeuze, professeure
- Philippe Campos, directeur général adjoint
- Sylvie Lafont, secrétaire générale

#### Campus Caraïbéen des arts, Fort-de-France, Martinique

- Michel Pétris, professeur
- Stéphanie Hubert, professeure
- Marc Marie-Joseph, professeur
- Manuella Charles-Édouard, responsable du bureau d'insertion sociale
- May Clémenté, responsable de production et de programmation culturelle

#### ESAL Metz-Épinal

- Étienne Théry, directeur du site Épinal
- Gilles Balligand, administrateur

#### Pavillon Bosio – Esap Monaco

- Renaud Layrac, professeur
- Dominique Drillot, professeur
- Sandrine Perrin, responsable des études et de la recherche
- Béatrice Augier, administratrice

#### MO.CO Montpellier contemporain Ecole supérieure des beaux-arts

- Corine Girieud, professeure
- Patrick Perry, professeur
- Marjolaine Calipel, directrice adjointe

- Valentina Mesa-Gomez, étudiante

#### Ensad Nancy

- Frédéric Wecker, professeur
- Thomas Huot-Marchand, directeur de l'Atelier national de recherche typographique
- Delphine Ledroit, responsable études, scolarité et vie étudiante
- Marine Aussedat, secrétaire générale (directrice par intérim)
- Caroline Barjon, responsable des relations internationales
- Dominique Laudien, directrice du développement, de la valorisation et de l'insertion professionnelle

#### Beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire

- Leïla Zerrouki, directrice du site de Saint-Nazaire

#### Villa Arson, Nice

#### Esba Nîmes

- Anna Kerekes, professeure
- Mathieu Kléyébé Abonnenc, professeur
- Amandine Liétard, étudiante
- Hervé Lenormand, directeur administratif, financier et technique

#### Esad Orléans

- Caroline Zahnd, professeure
- Claire Le Sage, professeure
- Sylvia Fredriksson, professeure
- Candice Darriet-Tallard, étudiante
- Claire Georget, étudiante
- Chloé Ramanankasina, étudiante
- Juliette Beauchot, directrice des études
- Lisa Bonnet, responsable des mobilités et des partenariats
- Catherine Bazin, responsable des événements et de la vie professionnelle
- Patricia Pujol, secrétaire générale
- Audrey Sallin Pronier, responsable de la communication

#### Ecole des Arts Décoratifs, Paris

- Edith Buser, adjointe au directeur de la recherche
- Aurélie Zita, adjointe au directeur des études, chargée des relations internationales

#### Beaux-arts de Paris

- Jean-Baptiste de Beauvais, directeur des études
- Delphine Hérisson, adjointe au directeur des études

#### ÉSAD Pyrénées – Pau Tarbes

- Jasmina Jovanovic, professeure
- Elsa Mazeau, professeure
- Corinne Melin, professeure

#### Esad Reims

- Rozenn Canevet, professeure
- Vanessa Morisset, professeure
- Roxanne Anese, étudiante
- Paloma Jan, étudiante
- Clotilde Delestrade, administratrice

#### Esa La Réunion

- Cédric Mong-Hy, professeur
- Maud Marique, professeure
- Nina Schrader, étudiante
- Kenza Cronier, étudiante
- Amandine Patin, étudiante
- Frédéric Mary, directeur des études
- Isabelle Ponamale, secrétaire générale

#### Esad Saint-Étienne

- Rodolphe Dogniaux, professeur
- Alix Diaz, responsable administrative et financière
- Caroline D'Auria, directrice des études
- Magali Coué, directrice des formations

#### HEAR – Strasbourg Mulhouse

- Anne Immele, professeure
- Jérôme Saint-Loubert-Bié, professeur
- Emilie Barral, étudiante
- Thibaut Maillard, étudiant
- Noemi Baeumler-Peyre, coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse

#### Esad Toulon Provence Méditerranée

- Sullivan Forestier, étudiant
- France Vignaux, étudiante
- Corinne Floch, responsable de la commande publique

#### isdaT, Toulouse

- David Mozziconacci, directeur des études art, design et design graphique
- Jeanne Falzon, directrice administrative et financière
- Béatrix Villeneuve, chargée des relations internationales
- Fabrice Mateo, secrétariat pédagogique

#### Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing

- Éric Prigent, coordinateur pédagogique de la 2e année

#### Esad TALM – Tours Angers Le Mans

- David-Michael Clarke, professeur, site Le Mans
- Sandra Delacourt, professeure, site de Tours
- Anne-Hélène Frostin, directrice du site d'Angers
- Léo Guy-Denarcy, directeur du site de Tours

#### Esad Valenciennes

- Stéphane Dwernicki, professeur
- Elizabeth Hale, professeure
- Christophe Leclercq, professeur
- Soumaya Nader, professeure
- Laurence Duca, professeure
- Laurette Bremme, étudiante
- Camomille Leguiader, étudiante
- Léo Maes-Chatelain, étudiant
- Florian Bulou-Fezard, responsable des études et des relations internationales
- Jean-Baptiste Talma, adjoint technique atelier volume
- Thomas Moësl, adjoint technique atelier photographie
- Garam Choi, adjoint informatique

## Membres associés

### La conférence des 45 présidentes et présidents des établissements

#### La communauté

- BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
- La Fédération des récupérathèques
- L'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique (ANESAD)
- L'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
- L'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA)
- L'Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (ANEAT)

#### Les amis

- L'atelier des artistes en exil
- Le Signe – centre national du graphisme, Chaumont
- La Cité internationale des arts
- La Fondation Culture & Diversité
- La Casa de Velázquez
- Estelle Francès, directrice de la Fondation Francès, présidente de l'association Les amis – Club Unesco et présidente de l'association Française pour l'œuvre en société